



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Hepatitis C

Question écrite n° 46777

Texte de la question

M. Jean-Pierre Abelin souhaite appeler l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les graves problèmes rencontrés par les personnes contaminées par le virus de l'hépatite C lors de transfusions sanguines. Des engagements avaient été pris pour la création d'un fonds d'indemnisation comparable à celui déjà existant pour les victimes d'une contamination par le virus du sida. De plus, certaines difficultés liées notamment à la reconnaissance d'un taux d'invalidité cohérent par certaines Cotorep semblent se faire jour. En conséquence, il lui demande quelles sont ses intentions quant à la mise en place d'un dispositif en faveur des victimes de l'hépatite C ou de l'extension à ces dernières du dispositif existant déjà pour les personnes contaminées par le VIH.

Données clés

Auteur : [M. Abelin Jean-Pierre](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 46777

Rubrique : Santé publique

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 décembre 1996, page 6828